

FARO  
593 route du Villaret  
74210 FAVERGES SEYTHENEX

Faverges le 2 octobre 2021

Aux adhérents de l'association FARO

**Objet : Assemblée générale du 24 octobre 2021 suivie du repas des adhérents**

Mesdames, Messieurs,

Nous espérons que chacun de vous va bien depuis notre dernière assemblée générale d'octobre 2020 lors de laquelle il vous avait été fait part de divers projets pour 2021 (carnaval, voyage, repas, conversation) qui hélas n'ont pas pu voir le jour compte-tenu des mesures sanitaires liées au COVID.

Mais nous avons maintenant le plaisir de pouvoir vous retrouver en vous conviant à l'assemblée générale de FARO qui aura lieu le dimanche **24 OCTOBRE 2021 à 10h30 à la Salle Polyvalente de FAVERGES-SEYTHENEX.**

L'assemblée générale sera suivie du repas des adhérents de l'association.

Le repas proposé est le suivant :

Médaillon de saumon et petits légumes  
Bœuf braisé, carottes, polenta  
Fromages de Savoie  
Verrine de glace, vanille, châtaignes  
Café

**Une participation de 10 EUR est demandée à tout adhérent qui prendra le repas.**

L'association FARO prendra en charge le surplus du prix du repas et offrira les boissons (pot de l'amitié à l'issue de l'assemblée, et boissons du repas).

Les membres du bureau de l'association ont décidé que **le montant de l'adhésion restait inchangée (11 EUR par personne)** et qu'elle sera valable jusqu'à la fin de l'année 2022.

**Pour assister à cette journée vous devrez vous munir de votre passe sanitaire, d'un masque (qui reste recommandé par les directives d'occupation de la salle), et d'un stylo.**

Afin de nous permettre d'organiser cette journée, de passer la commande auprès du traiteur, et d'aménager la salle polyvalente par l'installation des tables et chaises, vous voudrez bien **nous faire savoir pour le 16 octobre prochain au plus tard si vous viendrez ou non à cette assemblée générale et si vous participerez au repas en renseignant à l'adresse suivante :**

- FARO, 593 route du Villaret, 74210 FAVERGES SEYTHENEX.

**le coupon ci-après accompagné du chèque libellé à l'ordre de FARO.**

Vous pourrez obtenir tous renseignements complémentaires en vous adressant :

- soit par mail à l'adresse suivante : [faro@faverges-roncobello.fr](mailto:faro@faverges-roncobello.fr)
- soit par téléphone auprès de Serge ( **07.83.51.08.61**) ou Colette (**06.15.25.90.56**).

L'ordre du jour de l'assemblée générale est le suivant :

- Rapports moral et financier 2020 de l'association ;
- Projets ;
- Election du bureau ;
- Questions diverses.

Le bureau est actuellement composé de neuf membres (maximum prévu par les statuts) :

- Françoise KLEMENCIC, Michèle CHAMPION et Corine PERNET-COUDRIER sont membres sortants ; Michèle CHAMPION ne se représente pas ; Françoise KLEMENCIC et Corine PERNET-COUDRIER se représentent ;
- Jeannine MILESI, Jeannine PEGAZ, Alain CHAFFAROD, Nadine MILESI, Colette THIAFFAY-GRAND-JEAN, Serge PERNET-COUDRIER.

Si un adhérent souhaite rejoindre le bureau il devra faire connaître sa candidature pour le 16 octobre prochain.

Il est rappelé que selon les statuts de FARO : "Pour postuler, il faut s'engager à s'investir pour l'organisation, la gestion, les démarches nécessaires au fonctionnement de l'association."

Tout adhérent qui ne pourra pas assister à l'assemblée générale pourra se faire représenter en complétant, datant et signant le pouvoir ci-après (qui pourra être recopié sur papier libre si nécessaire), et qu'il retournera aussitôt par voie postale , à l'adresse suivante pour le 16 octobre prochain :

- **FARO, 593 route du Villaret, 74210 FAVERGES SEYTHENEX.**

Dans l'attente de vous retrouver, nous vous prions d'agrérer, Mesdames, Messieurs, nos amicales salutations.

Pour le bureau : Colette THIAFFAY-GRAND-JEAN

**FARO - Assemblée générale du 24 OCTOBRE 2021 à 10h30 suivie du repas des adhérents**

**A renvoyer pour le 16 OCTOBRE 2021 au plus tard à :**  
**FARO , 593 route du Villaret, 74210 FAVERGES SEYTHENEX.**

Je soussigné(e) : M

(Compléter les tableaux vous concernant, et le pouvoir s'il y a lieu).

<b>Participerai à l'A.G. de FARO du 24.10.2021 Et souhaite renouveler l'adhésion</b>		<b>Participerai au repas des adhérents de FARO du 24.10.2021.</b>	
<b>OUI</b>	<b>NON</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
Joindre un chèque de 11 EUR libellé à l'ordre de FARO. (*)	Joindre un chèque de 11 EUR libellé à l'ordre de FARO. (*)	Joindre un chèque de 10 EUR libellé à l'ordre de FARO. (*)	

(\*) En cas de participation à l'A.G. et au repas un seul chèque de 21 EUR pourra être établi à l'ordre de FARO.

Pour les couples, chaque membre complètera le tableau mais il ne pourra être établi qu'un seul chèque en fonction du choix fait par chacun des deux membres.

**POUVOIR DE REPRESENTATION à l'A.G. de FARO du 24.10.2021 si je ne peux pas y assister**

Je soussigné(e) : M

Donne pouvoir de me représenter à l'assemblée générale de FARO du 24 OCTOBRE 2021, et de prendre part aux décisions et au vote, à :

- M

Mon mandataire (que j'aurai pris soin d'informer au préalable, afin d'être assuré de sa présence à cette assemblée générale).

Fait à  
Le

Signature (précédée de « BON POUR POUVOIR »)